

Au VIIe siècle environ

Cette coutume donna lieu, dans certaines églises, à un rite public du mercredi des Cendres. Les pécheurs confessaient d'abord leurs péchés en privé. Puis ils étaient présentés à l'évêque et mis publiquement au rang des pénitents, ils devaient se préparer pour recevoir l'absolution donnée le Jeudi saint. Après une imposition des mains et des cendres, ils étaient renvoyés de la communauté comme Adam et Eve l'avaient été du paradis. Bien sûr, on leur rappelait que la mort est la conséquence du péché : «Oui, tu es poussière et à cette poussière tu retourneras» (Genèse 3,19).

Les pénitents vivaient en marge de leur famille et du reste de la communauté chrétienne pendant les quarante jours du Carême (d'où l'expression de «quarantaine»). Le «sac» qu'ils avaient revêtu et la cendre dont ils étaient couverts permettaient de les reconnaître lors des assemblées ou, le plus souvent, aux portes de l'église où ils étaient relégués. Cette pratique pénitentielle impliquait généralement de s'abstenir de viande, d'alcool, de bain. Il était également interdit de se faire couper les cheveux, de se raser, d'avoir des relations sexuelles et de gérer ses affaires. Selon les diocèses, il arrivait que certaines pénitences durent plusieurs années, voire toute la vie.

Au cours du Moyen-Âge

C'est la dimension personnelle du péché, plutôt que son caractère public, qui fut objet d'insistance. Par conséquent, les traditions associées au mercredi des Cendres furent appliquées à tous les adultes de la paroisse, mais sous une forme mitigée. Au XIe siècle, les pratiques en usage étaient fort semblables à celles que nous connaissons aujourd'hui. Depuis quelques années, il existe une alternative à la formule traditionnelle pour l'imposition des cendres. Elle met en valeur un aspect beaucoup plus positif du Carême : «Convertissez-vous et croyez à l'Évangile» (Mc 1,15).

Dans les églises de Bretagne insulaire et d'Irlande, une nouvelle modalité pénitentielle se développa, entre le VIe et le VIIIe siècle, sous l'influence des moines celtes. Il s'agissait d'une forme de pénitence personnelle et privée pour des péchés moins graves que ceux évoqués ci-dessus. Cette pratique, plus que le rite du mercredi des Cendres, allait contribuer à faire évoluer les modalités du sacrement de la réconciliation.

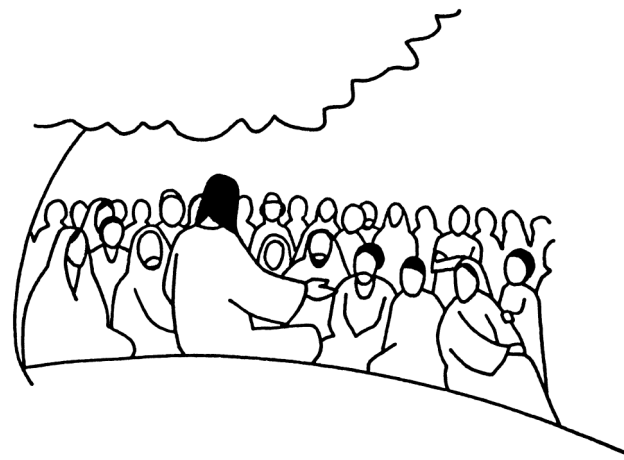


N'hésitez pas à prendre plusieurs feuilles pour en distribuer autour de vous



DU 23 FEVRIER AU 1 MARS 2020 N°108

7^{ème} dimanche du temps ordinaire



La première lecture nous stimulait en ces termes : «*Soyez saints, car moi, le Seigneur votre Dieu, je suis saint. Tu n'auras aucune pensée de haine contre ton frère.*» Et Jésus, en écho, place la barre encore plus haut : «*Vous donc, soyez*

parfaits comme votre Père céleste est parfait.» Mais n'est-ce pas impossible ! Non, si quelqu'un a réussi à la faire. Ce quelqu'un, c'est Jésus lui-même. Jésus a été fidèle à Dieu son Père jusqu'au bout, jusqu'au don de sa vie. Il a pardonné à ceux qui l'ont crucifié. Dieu l'a ressuscité d'entre les morts. En Jésus, le Ressuscité, quand nous l'accueillons en nous, nous croyons que nous commençons à vivre déjà cette fidélité parfaite au Père. Oui, laissons l'infini du désir de Dieu s'inscrire dans le quotidien de nos vies. L'évangile d'aujourd'hui donne d'autres exemples concrets par lesquels Jésus nous invite à passer d'une morale du permis et du défendu à une morale de liberté fondée sur l'amour. Et contrairement à ce qu'on pourrait peut-être penser, c'est bien plus exigeant d'être renvoyé à sa responsabilité et à sa conscience.

Informations paroissiales-PAROISSE SAINT MAUR DE LA SOURCE VIVE

Abbé Michel Berton

0683157792

m.berton@wanadoo.fr

NOUS PRIONS POUR

NOS DEFUNTS



Pour Mme Marie-Agnès RICHARD dont les funérailles seront célébrées à 10h30 lundi 24 février en l'église de DOMBRAS elle avait 50 ans

SAMEDI 22 FEVRIER 18H00 DAMVILLERS

Mme Rosyane SCHOEDER quarantaine

Jackie et Claude SIMON

Mr et Mme LAURANT Fernand et Solange, et leurs frères et sœurs

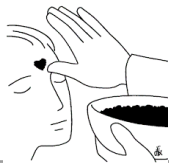
DIMANCHE 23 FEVRIER 10H30 DOMBRAS

Claude PETITDEMANGE, anniversaire et toute la famille

ENTREE EN CAREME MERCREDI 26 FEVRIER 18H00 ECUREY

Mme Josiane COLLET 7ème anniversaire

Mme Joséphine ZUKOWSKI



DIMANCHE 1 MARS 10H30 ROMAGNE 1dimanche de carême

3ème étape vers le baptême d'enfants en âge de scolarité
(scrutin pénitentiel)

Familles MICHEL-GILLET

Famille ARNOULD Jean

Guy RENAUX

AGENDA

Lundi 24 février 14h30 **Lancement des réunions de carême**, avec le livret diocésain **2ème année de l'appel**. Salle des fêtes Peuvillers
Toutes et tous sont invités, nous formerons les équipes.

Mardi 25 février Répétition de chant pour 1 mars **église de Moirey**

Jedi 27 février 9h30 **Réunion de l'EAP** au Presbytère

Lundi 2 mars 10h00 **préparation Nuit des Eglises** Presbytère

AGENDA abbé Michel Berton

Mardi 25 février journée **Conseil du presbyterium** Benoite vaux

Samedi 29 février journée **Formation des membres EAP** Benoite vaux



LOTO PAROISSIAL

dimanche 8 mars

À partir de 13h30

Salle des fêtes de Damvillers



Nombreux lots, bons d'achat 100,150,200

2 € le carton 10 € les 6 cartons 20 € 15 cartons

Les hommes politiques ne connaissent la misère que par les statistiques. On ne pleure pas devant les chiffres.

